

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10199**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Domaine Arts Lettres et Langues Mention Culture et société Spécialité Analyse des pratiques culturelles (recherche ou professionnel) (APC)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Nantes	Président de l'université de Nantes

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

120b Méthodes comparatives en sciences humaines, 134 Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes, 320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Activités visées

- Réaliser des enquêtes et des études sur les publics
- Réaliser des audits auprès d'institutions et d'entreprises culturelles
- Concevoir et participer à des projets de développement culturel locaux, nationaux ou bi-nationaux et les mettre en œuvre
- Animer des projets culturels à dimension bi-nationale
- Gérer les relations avec les publics des institutions et entreprises culturelles

Compétences ou capacités attestées

- Communiquer et travailler dans une langue étrangère
- Maîtriser l'outil informatique
- Identifier les attentes et besoins des publics
- Réaliser et mettre en œuvre le recueil de données, conseiller et apporter un appui technique au service de l'action du donneur d'ordres
- Analyser les données socio-culturelles d'un territoire et identifier des axes d'intervention selon les impératifs de développement
- Analyser des données et les restituer en une information opérationnelle et stratégique d'aide à la décision pour la structure, l'entreprise.
- Rédiger des synthèses et des études
- Être en adéquation avec les évolutions et attentes des différents publics
- Étudier les cohérences entre choix artistiques des entreprises et attentes des publics
- Mesurer l'attractivité d'une manifestation culturelle
- Mobiliser les capacités nécessaires à la conduite de projets pour développer les structures, institutions ou entreprises culturelles
- Coordonner des actions entre différents partenaires culturels et créer des réseaux
- Mener à bien des projets de recherche à partir d'un cadre théorique et d'un diagnostic de terrain
- Travailler à la fois de manière autonome et en équipe pluridisciplinaire et internationale
- Connaître le fonctionnement des institutions culturelles ainsi que des acteurs culturels publics et privés
- Développer du lien social entre les publics et créer des dynamiques de participation

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité

Cette activité peut s'exercer au sein d'organismes publics ou privés (associations, services de l'Etat et collectivités territoriales), cabinets d'études et de conseils en relation avec différents interlocuteurs (élus locaux, citoyens, travailleurs sociaux, institutions administratives).

Elle peut varier selon le type de structure (association, collectivité territoriale), et le champ d'intervention (développement culturel, aménagement du territoire, international)

Associations

Collectivités territoriales

Entreprises culturelles

Cabinets de conseil

Travail en indépendant

Type emplois accessibles

Conseiller en développement culturel

Consultant

Chargé de développement culturel

Responsable de projet

Responsable d'événements culturels

Responsable de service socio-culturel

Responsable de structure associative

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

L1302 : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

K1802 : Développement local

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :****Modalités d'accès en M1:**

Etudiants ayant obtenu une licence LLCE ou de sociologie - ou un diplôme étranger reconnu équivalent. Le public visé est constitué d'étudiants attirés par le domaine de la culture et des pratiques culturelles en tant qu'objet d'analyse et de recherche.

Master 1 Analyse des Pratiques Culturelles

UE 71 Culture et société (8 crédits ECTS)

UE 74 Enseignements optionnels (8 crédits ECTS)

UE 75 Méthodologie de la recherche (14 crédits ECTS)

UE 83 Cultures et mondes de l'art (8 crédits ECTS) -

UE 84 Enseignements optionnels (8 crédits ECTS)

UE 85 Mémoire (14 crédits ECTS)

Modalités d'accès en M2

L'entrée sur le M2 est sélective : sur dossier de candidature. Une très bonne connaissance en langue étrangère est exigée. Ce diplôme est actuellement uniquement ouvert sous la forme d'un double diplôme de l'Université franco-allemande (UFA). Le M2 s'effectue obligatoirement en Allemagne.

Master 2 Analyse des Pratiques Culturelles

UE 91 Culture et société II (11 crédits ECTS)

UE 94 Enseignements optionnels (11 crédits ECTS)

UE 95 Projet de mémoire (8 crédits ECTS)

011 Mémoire de recherche (30 crédits ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur). Eventuellement % enseignants/professionnels
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Cohabitation avec la Heinrich-Heine Universität de Düsseldorf dans le cadre de l'Université franco-allemande (UFA/DFH)	Double diplôme : diplôme de l'Université de Nantes et de la Heinrich-Heine Universität de Düsseldorf

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Master: Arrêté du 25/04/2002 publié au JO du 27/04/2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Master: Arrêté d'habilitation du 29 septembre 2009

Pour plus d'informations

Statistiques :

Formation ouverte en 2007. Deux diplômés en 2009, l'une travaille en association, l'autre dans une collectivité territoriale.

Autres sources d'information :

Site de l'Université franco-allemande : www.dfh-ufa.org

<http://www.univ-nantes.fr/formation>

Lieu(x) de certification :

Université de Nantes

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR de Langues

Chemin de la Censive du Tertre , BP 81 227, 44 312 Nantes Cedex 3

Historique de la certification :

Date d'ouverture du master : 2007